



ÉGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE  
communions luthérienne et réformée

# Le Grain de Sel

Le Grain de Sel n°58  
Avril 2026

## EDITO :

*Qui a péché pour que cet homme soit aveugle ?*  
*Jean 9 : 1 - 41*

Cette question posée à Jésus exprime le besoin de connaître l'origine ou la cause de la maladie dont souffrait cet homme depuis sa naissance d'une part, et de l'autre de la volonté de nommer la responsabilité ou de dire le droit pour faire justice.

En présence de nombreuses situations incompréhensibles que nous vivons et nous interpellent, nous sommes nous aussi tentés d'en connaître la cause pour mieux nous positionner, assumer notre responsabilité ou enfin rétablir notre culpabilité.

Pour le cas de l'aveugle-né, la cause n'est pas dans le péché ni de ses parents, ni de lui-même, ni d'un tiers membre de sa famille. Mais le texte nous dit clairement que cette maladie existe pour que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. C'est de cela que Jésus parle en répondant à ceux qui voulaient savoir. « *Jésus répondit: Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui.* » v.3

Sommes-nous conscients que certaines épreuves de la vie que nous traversons sont là pour que les œuvres de Dieu soient manifestées parmi nous et les gens de notre entourage? Quelle est notre attitude et notre réaction quand nous sommes traversés par de telles épreuves? Gardons-nous la foi que Dieu aura une solution à notre problème?

La guérison de l'aveugle-né suscita des remous parmi les juifs, de nombreuses réactions furent enregistrées. La plupart d'entre eux ne croyaient pas à cette guérison. Non seulement cela était pour eux une surprise, mais aussi parce qu'ils ne croyaient pas en la personne qui avait opéré ce miracle, et enfin la manière dont ce miracle avait été opéré était inacceptable.

Rappelons-nous que, pour les juifs, il était strictement interdit de faire une telle chose le jour du Sabbat. Or, c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait de la boue, et lui avait ouvert les yeux. v.14 Dans leur imaginaire, et selon leur culture et tradition, personne ne pouvait opérer un tel miracle. « *Les Juifs ne crurent point qu'il eût été aveugle et qu'il eût recouvré la vue jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir ses parents.* v.18 »

Les parents de l'aveugle-né furent aussi interpellés à son sujet par les juifs, principalement par les pharisiens. Ceux-ci voulaient à tout prix connaître la vérité et la provenance de ce miracle de guérison. La réponse des parents est claire: « *Nous savons que c'est notre fils, et qu'il est né aveugle; mais comment il voit maintenant, ou qui lui a ouvert les yeux, c'est ce que nous ne savons. Interrogez-le lui-même, il a de l'âge, il parlera de ce qui le concerne...* » v.20-21,23»

Pourquoi les juifs s'acharnèrent-ils sur les parents de l'aveugle-né au lieu de se réjouir de sa guérison? Cette pression pouvait les conduire à une exclusion de la synagogue puisqu'ils étaient accusés d'avoir commis le

péché et d'être à l'origine de la maladie de leur enfant. Or, le péché était signe d'impureté à cette époque, et quiconque était dans le péché ne pouvait avoir droit de communier dans l'assemblée de Dieu.

La guérison de l'aveugle-né suscita la colère et l'indignation des grands de cette époque. Ils l'insultèrent et l'injurèrent pour avoir dit qu'il était guéri par Jésus de qui il devenait le disciple. Avec foi et espérance il ne cessa de témoigner de toutes les grâces et merveilles reçues de Jésus. Son témoignage était contraire à ce qu'ils croyaient eux, car selon leur conception de la grâce divine, personne dans le péché ne pouvait recevoir la guérison divine. « *Nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs; mais, si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, c'est celui - là qu'il exauce.* v.31 »

La conviction de l'aveugle-né guéri par Jésus est inébranlable. Il ne peut que témoigner avec ténacité de l'amour de Dieu manifesté en Jésus qui vient de Dieu et c'est de la part de Dieu qu'il accomplit toutes ses merveilles parmi les hommes. En disant cela, l'aveugle exprime son attachement à Jésus Fils de Dieu, et personne ne pouvait le faire changer d'avis ni le détourner de sa foi en Jésus. Car dit-il: « *Si cet homme ne venait pas de Dieu, il ne pourrait rien faire.* v.33 »

Malgré la sentence que les juifs lui ont fait porter, celle d'être né dans le péché, et le risque de son exclusion, sa foi en Jésus lui a permis de se relever [et glorifier Dieu].

Jésus ne vient pas dans le monde pour les justes, mais pour les pécheurs. Sa mission est de venir témoigner à tous ceux qui sont condamnés l'amour et la grâce de Dieu. La parole de Dieu selon ce texte de l'évangile nous dit: « .... Jésus dit: Je suis venu dans ce monde pour un jugement, pour que ceux qui ne voient point voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles. » v.39

Il faut dire que la cécité dont il est question dans ce texte peut se comprendre sur deux niveaux. D'une part elle est physique et de l'autre spirituelle. L'aveugle-né était atteint d'une cécité physique et, par la rencontre avec Jésus, il est totalement guéri et peut désormais voir les choses d'en - haut et glorifier le Seigneur. Les juifs, quant à eux, sont atteints de cette cécité spirituelle les empêchant de reconnaître dans la personne de Jésus, malgré leur statut social et leur place au sein de leur communauté, la dimension du fils de Dieu, celui qui vient (ou qui est venu) pour le salut de l'humanité toute entière.

Comme ces juifs, il y a dans ce monde beaucoup d'hommes et de femmes qui ne croient pas ou plus à la providence divine. Ils ont égaré leurs âmes car leurs paroles sont pleines de mépris, et leur jugement n'est que condamnation. Ils n'ont aucune reconnaissance envers Dieu, ni aucune place à donner à Jésus. Leur vie est donc le reflet de ce qu'ils pensent et croient savoir.

Pour nous Jésus est Seigneur, il est celui qui pardonne nos péchés et guérit nos infirmités. Amen.

Georges Massengo Migambanou, Pasteur

## Calendrier des activités :

### Cultes : ils ont lieu à 10h30

- Dimanche 5 avril : (Pâques) au temple de Sancerre – avec Sainte Cène
- Dimanche 12 avril : au temple de Cosne – avec Sainte Cène
- Dimanche 19 avril : au temple de Cosne
- Dimanche 26 avril : au temple de Sancerre
- Dimanche 3 mai : au temple de Cosne
- Dimanche 10 mai : au temple de Sancerre

### Autres activités :

- Jeudi 9 avril : réunion œcuménique à 18h au Relais St-Laurent
- Dimanche 12 avril : après les messes et culte, Repas des Nations (œcuménique) au presbytère à partir de 13h.
- Mercredi 15 avril : réunion du conseil presbytéral à 10h au presbytère
- Mardi 28 avril : étude biblique à 14h30 au presbytère, puis réunion de prière à 17h
- Jeudi 7 mai : réunion du conseil presbytéral à 10h au presbytère

### CEREMONIES HOMMAGE A ROBERT LORRIAUX

**Samedi 9 mai 2026 – 15h – Cérémonie culturelle**  
Temple protestant de Sancerre – Rue Basse des Remparts

**Pasteur Robert LORRIAUX 1876 – 1952**  
En poste à Sancerre durant la seconde Guerre Mondiale

- Croix de Guerre avec citation – 1918
- Chevalier de la Légion d’Honneur – 1936
- Co-fondateur du réseau « Vengeance » dans le Cher – FFI
- Membre du Comité de la Libération du Cher – 1944

Cérémonie organisée par l’Eglise Protestante Unie de Cosne/Sancerre/Bords de Loire et le CEHAS (Cercle d’Etudes Historiques et Archéologiques du Sancerrois)

**Dimanche 10 mai 2026 – 10h30 – Cérémonie culturelle**  
au Temple protestant de Sancerre  
où **Robert Lorriaux** fut Pasteur de 1919 à 1921, puis de 1932 à 1946.

### Echos de l’Assemblée générale à Cosne

Le dimanche 8 mars 2026 a eu lieu dans le Temple de Cosne l’Assemblée générale de notre paroisse. Ces travaux ont commencé par un temps de culte de 30 minutes animé par notre pasteur Georges Massengo Migambanou. Il a invité l’assemblée à entendre la lecture du texte d’Exode 17 : 3-7, ce dernier a exhorté les membres de la communauté à « *toujours espérer en Dieu, car c’est lui qui par son grand amour, nous promet la vie et la réussite de tous nos projets* ».

Puis, sous la conduite de notre présidente du Conseil presbytéral, les membres présents à cette Assemblée

générale ont suivi avec intérêt la présentation de tous les rapports présentés. Ils ont donné leur



approbation du rapport financier 2025 et du projet de budget 2026, sans oublier le vote du quitus donné au trésorier pour la bonne tenue des comptes de la paroisse.

Nous rendons gloire à Dieu notre père et à son Fils Jésus Christ, notre Seigneur pour le bon déroulement de notre Assemblée générale.

A la fin des travaux au temple, un temps de convivialité autour du repas partagé fut organisé au presbytère de Cosne. Une douzaine de personnes ont pris part à ce repas. L'ambiance était très chaleureuse et festive.



### Echos du culte commun pour les deux communautés à Sancerre:

Le dimanche 22 mars 2026 à 10h30 au temple de Sancerre, les membres de nos deux communautés se sont réunis pour célébrer ensemble le culte que prévoit notre calendrier. C'est toujours un plaisir de nous rassembler en grande communauté malgré les 60 km qui nous séparent.



Les 25 personnes présentes ont pu se réjouir de voir un jeune et un couple avec leur bébé. Un temps de convivialité et de partage autour d'une boisson a ensuite permis de bons échanges.

### Echos du Consistoire Entre Vignes et Forêts

- Rencontre de formation des conseillers des huit Églises locales du consistoire entre Vignes et Forêts. Le samedi 14 mars 2026, de 10h00 à 16h30 était organisée, dans le temple de Montargis, une journée de formation de tous les conseillers des huit paroisses de notre consistoire Entre Vignes et Forêts.

Le thème de la journée était l'accueil et l'hospitalité. C'est un thème très actuel surtout à l'heure où nos Églises doivent répondre à ce grand défi d'accueillir ceux et celles qui nous rejoignent ou qui viennent frapper à nos portes.

La journée a commencé par un temps d'accueil et de convivialité autour d'une boisson, organisé par la paroisse de Montargis à qui nous disons toute notre reconnaissance pour son accueil et sa sympathie.

Ce temps qui nous a permis d'arriver et de nous saluer les uns les autres fut suivi par la première partie de notre formation qui était le temps spi dirigée par la pasteure Joëlle de Fontainebleau. Le thème proposé pour la méditation fut : "Mettons-nous à table".

Le texte biblique qui a servi de source d'inspiration était celui tiré de l'évangile de Luc 14: 1-24.



Après ce temps liturgique, une petite pause s'est imposée à nous avant de rentrer dans le vif du sujet de la formation.

Les animations furent assurées par deux pasteurs du service régional de formation venus de Paris, à savoir Caroline Boucomont et Bertrand de Cazeneuve.

Les participants à cette formation étaient au nombre de trentedont les deux animateurs.

Cette formation répondait à la problématique posée par les synodaux au synode régional de 2024.

Caroline Boucomont a interpellé les participants à travers cette question : L'accueil, de quoi parlons-nous?

L'accueil des autres c'est souvent le cas. Mais accueillir ceux qui nous arrivent, qui



viennent à nous, ceux qu'on connaît ou tout le monde. C'est quoi, c'est cela l'accueil?

L'accueil est un panel de mots : accueil, hospitalité, réception, commensalité, intégration, inclusion, accessibilité...

En grec il y a des mots pour dire Accueil, ce qui n'existe pas souvent en hébreu.

Cette présentation a donné lieu au travail des groupes. Puis le repas fut partagé dans la grande salle du sous - sol.

Le temps de l'après-midi a été celui de la restitution des résultats des travaux des groupes en plénière au temple.

Merci à l'ensemble des participants et aux deux animateurs du service régional formation. L'ambiance était très fraternelle et conviviale.

### **Lecture biblique des textes :**

**La fête de Pâques que nous allons bientôt vivre ou célébrer nous donne l'occasion de méditer sur la passion, la mort et la résurrection de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ qui dit dans sa parole :**

- **« Ne craignez pas; allez dire à mes frères de se rendre en Galilée: c'est là qu'ils me verront. » Matthieu 28.10**
- **« Je suis le premier et le dernier, et le vivant. J'étais mort; et voici, je suis vivant aux siècles des siècles. Je tiens les clefs de la mort et du séjour des morts. » Apocalypse 1 :18**  
**Amen.**

### **Rencontre Œcuménique : REPAS DES NATIONS**

Chers Amis,

Nous aurons la joie de nous retrouver autour d'un nouveau Repas des Nations :

**DIMANCHE 12 AVRIL** à partir de 12h30 (après les offices du matin) **AU RELAIS SAINT LAURENT DE COSNE**, (rue Pierre et Marie Curie 58200 Cosne Cours sur Loire.)

Selon l'habitude nous partagerons en toute fraternité les plats, sucrés (et/ou) salés et les bouteilles apportées par chacun. Vaisselle et couverts sur place avec la liberté d'apporter les vôtres si vous le préférez.

Apéritif offert !

Après **BOUDDHA** l'exposé de ce dimanche et les échanges qui suivront auront pour thème **SOCRATE et son rapport à la sagesse**.

Que ceux qui ne peuvent se déplacer se fassent connaître en répondant à tous avec vos coordonnées, pour faciliter votre covoiturage.

Vous pouvez bien sûr diffuser ce mail sans modération à ceux (sans doute nombreux !) que j'aurais pu oublier ! mais aussi à d'autres, cette rencontre étant ouverte à tous

Très cordialement en attendant la joie des retrouvailles.

**Gérard Sevelle - tél : 02 48 79 32 83**

**Pasteur : 06 69 64 29 75**

**Présidente : 02 48 54 37 69**

### **Contacts :**

Presbytère : 5 ter rue Vauban - 58000 NEVERS  
Pasteur : Georges MASSENGO MIGAMBANOU  
Téléphone : 06 69 64 29 75 / 0386373615  
Mail : georges.massengo-migambanou@epudf.org  
epucosne.sancerre@gmail.com/epudf.nevers@gmail.com  
Mail perso : georgesmass2005@yahoo.fr  
Présidente : Martine VENNINK  
Téléphone : 02 48 54 3769 ou 06 07 56 02 74  
Secrétaire : Patrice BRENEOL - 06 79 84 75 19  
Trésorier : Alain MICHELETTI  
Téléphone : 06 80 70 06 25  
Adresse : 1 route de Bouhy - 58200 ALLIGNY-COSNE

### **Abonnement annuel :**

- 15 € exemplaire papier
- 10 € envoi par mail

### **Règlement au mois de janvier, chaque année**

### **Règlements à l'ordre de :**

« **EPU Assoc. Culturelle Cosne, Sancerre, BDL** »

- auprès du Trésorier
- par virement IBAN :

**FR76 1480 6580 0066 8902 9400 064**

En marche pour une Eglise de témoins, fondée sur l'accueil inconditionnel de l'autre et la communion fraternelle.